

COLLECTIF

3R

**RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER**



collectif3R@gmail.com

collectif3R.blogspot.com

facebook/collectif3r

twitter/collectif3r

LA LETTRE D'INFO DU COLLECTIF 3R

N°5 - JUILLET 2015

Les mots clés de ce n° :

RECOURS contre le marché public d'Ivry-Paris XIII -
POLLUTION autour de l'usine - **ADHÉREZ !**

Le Collectif 3R dépose un recours contre le Sycdom

Le marché public

Comme nous vous en avons déjà informé, le marché public de la reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry-Paris XIII a été voté par la presque totalité des conseillers du Sycdom le 17 octobre 2014 et attribué à une filiale de Suez-Environnement pour un montant de 2 milliards d'€ TTC (construction et exploitation pendant 23 ans).

Rappelons d'abord que c'est un projet qui avant même d'être construit pour 40 à 50 ans, est obsolète, à contre-courant de l'histoire, car il n'est en phase avec aucune des politiques déchets qui répondent aux crises d'aujourd'hui, la crise du réchauffement climatique et la raréfaction des ressources de la planète. Il va à l'encontre des directives européennes, des lois françaises, du plan régional publiés depuis 2008 en s'obstinant dans un projet d'usine d'incinération alors que la réglementation demande qu'on diminue les tonnages éliminés (incinérés et mis en décharge) et qu'on privilégie la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage (les 3R). Au nom de la "valorisation énergétique" chère aux lobbys français du traitement des déchets, il encourage l'élimination de ressources précieuses comme les bio-déchets qui doivent être valorisés en composts pour nos terres agricoles épuisées, et les plastiques et cartons qui doivent être recyclés.

Le marché signé en février 2015 comprend 1,150 milliard d'€ TTC pour la partie construction, qui se découpe en neuf tranches dont seule celle concernant les dernières études et démarches d'autorisation est "ferme". Les huit autres tranches (construction de l'incinérateur et du Tri Mécano-Biologique avec Méthanisation ou TMB/M) sont désignées comme "optionnelles", ce qui permet au Sycdom de dire qu'elles sont suspendues à ces études préalables. Évidemment, nous ne sommes pas dupes et nous savons pertinemment qu'il n'est aucunement question pour les conseillers du Sycdom de remettre en cause ce projet pharaonique qu'ils défendent becs et ongles depuis 2004.

Les deux usines d'incinération et de TMB/M sont donc bien maintenues comme initialement prévues, à la légère nuance près que celle de TMB/M qui n'est plus que de 310 000 tonnes, ce qui en ferait tout de même la plus grosse usine de ce type en Europe et l'unique en milieu urbain dense en France.

L'autre aberration de ce marché public réside dans la durée d'exploitation du traitement des déchets attribué pour 23 ans, alors que le bénéficiaire ne mettra pas un centime dans la construction des deux usines et n'attend pas de retour sur investissements comme c'est le cas pour les sociétés d'autoroutes.

Le recours juridique

Le Collectif 3R a engagé un recours en justice contre ce marché public en mandatant Maître Nicolas Gardères pour nous représenter. S'appuyant sur le code des marchés publics, ce dernier a contesté premièrement la validité de la durée anormalement longue d'attribution du marché d'exploitation en contradiction avec l'intérêt public.

Le second point contesté juridiquement par l'avocat porte sur la faible qualité technique de l'offre du titulaire et la violation corrélative du principe d'efficacité de la commande publique. En clair cela veut dire qu'au regard du montant du marché et des risques inhérents à ce type d'exploitation, les notes attribuées par la commission d'appel d'offres au groupement qui a remporté le marché sont particulièrement faibles. La note globale n'est que de 64,64/100 avec un très mauvais 2/4 pour le traitement des fumées de l'incinérateur, et pour le TMB-méthanisation 1/4 pour le tri et la préparation des déchets ; 2/4 pour la prévention et maîtrise des nuisances olfactives ; et 2/4 pour la question cruciale de la prévention et la maîtrise des risques incendie et explosion !

Comment croire après cela aux propos lénifiants nous assurant que les leçons de Fos sur Mer, Montpellier, Angers et Varennes-Jarcy ont été retenues ? Il est évident que cette fuite en avant nous prépare à de nouveaux scandales dont les responsables se défilèrent le moment venu.

Les alternatives existent

Nous savons que des alternatives à l'incinération existent, car ne l'oublions pas l'incinération des déchets n'est pas inoffensive (voir les chiffres des polluants émis par l'usine d'Ivry-Paris XIII que nous publions chaque année¹) et ne fait pas miraculeusement disparaître les déchets qu'elle englutit. Les mâchefers et REFIOM, résidus d'incinération et de filtration, représentent 20% du tonnage entrant.

Pour réduire ces pollutions, il n'y a qu'une solution : réduire les déchets, réutiliser, recycler et abandonner petit à petit le traitement par incinération !

C'est ce que d'autres pays européens ont su faire bien mieux et avant nous. Selon l'analyse comparative de l'Ademe de juin 2013, le taux de couverture de la collecte sélective des biodéchets en porte à porte en Allemagne est de 50 à 60% de la population ; il est de 70 à 80% en Autriche, alors qu'il n'est que de 3% en France. Lorsque l'on sait que ces biodéchets constituent entre 30 et 40% du poids de nos poubelles, on mesure la marge que nous avons devant nous pour diminuer les tonnages à incinérer ou enfouir.

Jusqu' il y a peu, le Syctom argumentait qu'il était très difficile de mettre en place cette collecte sélective en région parisienne, et surtout à Paris intramuros, en raison de la densité de la population, la plus élevée d'Europe au m². Les exemples se multiplient de grandes villes américaines et européennes ayant mis en place avec succès cette collecte sélective des biodéchets. Il est très difficile pour le Syctom de continuer à se réfugier derrière cet argument spécieux. De fait, le Conseil de Paris a voté majoritairement l'adhésion à la démarche "Zéro Waste" (zéro déchet, zéro gaspillage) que le Collectif 3R a contribué à lancer en France en février 2014. Lors du comité syndical du Syctom du 19 juin dernier, l'adjoint de la ville de Paris chargé des déchets a annoncé que la ville lançait une étude avec volonté de suite, pour la collecte sélective des biodéchets dans deux arrondissements parisiens représentatifs d'un habitat diversifié. De même, la ville analyse comment réaliser la collecte des biodéchets des gros producteurs (marchés, cantines, gros restaurants) qui est une obligation législative de la loi Grenelle 2 de l'environnement depuis 2012 pour toutes les communes, et encore peu appliquée.

Ces mesures en faveur de la réduction de la poubelle en mélange et de la valorisation des déchets viennent conforter nos calculs basés sur la baisse du tonnage des déchets depuis 2003, alors que le Syctom avait tablé sur une évolution à la hausse de ces mêmes tonnages. Malgré cette évidence, le dimensionnement de l'usine d'incinération est resté inchangé depuis 2004 (350 000

¹ voir https://drive.google.com/file/d/0B_bgBW25wNeieHhQVTdDNWphcHc/view?usp=sharing

tonnes), ce qui conduira inévitablement à une surcapacité de l'usine qu'il faudra alors alimenter avec des déchets venus de très loin.

Cette position rigide est incompréhensible pour nous autres citoyens à qui on martèle sans cesse qu'il faut diminuer les dépenses publiques. Il est à noter que le projet du Sycotom correspond à une augmentation annuelle et cumulative de 2010 à 2027 de 2,82% par an de la redevance déchets pour pallier aux remboursements des emprunts nécessaires à la réalisation de ce projet démesuré. Évidemment ces augmentations se répercuteront sur les impôts des habitants.

Pour le Collectif 3R l'opposition à ce mauvais projet continue et continuera jusqu'au bout. Parallèlement aux actions en justice que nous engagerons à chaque étape du projet, nous travaillons avec l'association Zéro Waste France à un scénario alternatif qui prend en compte les objectifs réalistes de réduction des déchets, de hausse des collectes sélectives et du recyclage, en accord avec la législation européenne et nationale votée depuis 2008.

Incinération des ordures ménagères et analyses d'air

L'incinération, un moyen de faire disparaître les déchets tout en produisant de la chaleur ? Ce n'est pas si simple !

D'abord ceux-ci ne disparaissent pas vraiment ! Quand vous faites brûler des ordures ménagères, vous retrouvez 84 % de leur poids sous forme de gaz carbonique (CO₂) qui s'échappe par les cheminées et participe au réchauffement climatique avec l'effet de serre, mais aussi des gaz nocifs, et des résidus solides: 17,5 % de mâchefers pollués, encore en partie utilisés dans les travaux publics, et des cendres très dangereuses, mises en décharge de déchets dangereux et que nous léguons aux générations futures.

C'est ainsi qu'en un an, sortent des cheminées (après traitement et filtration des polluants, chiffres de 2013) : 10,7 tonnes de poussières, 201 kg de 9 « métaux lourds », 447 kg de zinc, 8 kg de mercure, des gaz dangereux pour les voies respiratoires, surtout en cas d'asthme (180 tonnes d'oxydes d'azote, 53,7 t de dioxyde de soufre).

Or les oxydes d'azote sont parmi les responsables des pics de pollution, l'usine d'incinération en ajoute donc (+ 3 % ?) à ceux présents, produits surtout par les véhicules.

Mais l'usine produit d'autres polluants, particulièrement nocifs : les dioxines et furanes (la dioxine de Seveso, tristement célèbre, est une molécule de ce type) qui sont des « perturbateurs endocriniens », dont la toxicité n'est pas proportionnelle à leur quantité. Ainsi, pour l'OMS, la dioxine est un polluant tellement dangereux qu'elle ne peut fixer de seuil limite.

Ce polluant est traité par l'exploitant, mais des analyses d'eau de pluie en ont donné des taux très variables (rapport de plus de 1 à 10), avec à l'automne 2013 un pic très inquiétant au niveau de l'école Dulcie September de 11 fois ce qui était mesuré sur le site de l'usine au même moment.

L'analyse des retombées près de l'école Dulcie September était une des demandes importantes du Collectif 3R depuis des années. Nous demandions également des analyses complémentaires des fumées de l'usine, et de leurs conséquences sur l'air ambiant au voisinage. Ces mesures ont finalement été faites fin 2013 par le Sycotom et par AIRPARIF, et publiées mi-2014.

Nous avons demandé l'analyse des dioxines et furanes bromées (composés similaires aux dioxines et furanes chlorées analysées, où les atomes de chlore sont remplacés par du brome), car des produits à base de brome sont utilisés dans l'industrie, surtout électronique. Ces composés ne sont ni réglementés, ni traités. Leur taux mesurés dans les fumées se révèle de 3 à 4 fois plus important que le taux maximum autorisé pour les composés analogues chlorés. C'est inquiétant, car selon plusieurs articles scientifiques, ils pourraient être aussi nocifs que les composés chlorés.

Pour les métaux, les mesures ont porté sur les quatre métaux dont les émissions sont réglementées en raison de leur toxicité (arsenic, nickel, cadmium et plomb). Pour le plomb, les

cheminées en 2013 en ont rejeté 98 kg, et c'est un taux inférieur au seuil réglementaire. Nous avons demandé la mesure de l'aluminium, en raison de sa présence dans les poubelles (films alu, barquettes...) et de son danger pour la santé (maladies neuro-dégénératives). Il se révèle peu présent dans les fumées de l'usine (moins de la moitié du plomb, par exemple), mais, curieusement, c'est de beaucoup le métal le plus présent dans l'air ambiant : il a clairement une autre origine que l'usine l'incinération.

Notre autre demande avait porté sur les particules fines. Elles sont le principal souci lors des pics de pollution, et c'est la seule émission pour laquelle les normes de qualité fixées par l'OMS sont dépassées, avec pour les PM 2,5 (inférieures à 2,5 µm ou millième de mm), 18 µg/l (millionième de gramme) en moyenne dans l'air à Paris et autour de l'usine, au lieu de 10 µg/l .

Ces particules sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont petites, car elles peuvent pénétrer plus facilement dans l'organisme et y agir. Or l'usine d'incinération rejette surtout les plus petites, et 97 % des PM 10 (inférieures à 10 µm) sortant des cheminées sont des PM 2,5. Elle en ajoute donc à la pollution parisienne, qui reste plus importante toutefois à Paris-centre qu'au voisinage de l'usine.

Le résultat le plus évident de ces mesures est ...qu'il est difficile dans la pollution ambiante, de savoir ce qui est causé par l'usine d'incinération, mais qu'on ne peut que s'inquiéter tant au niveau des différents types de dioxines et furanes que des particules fines de ce qui est rejeté par les cheminées d'Ivry-Paris XIII.

Nous demandons que des analyses régulières soient effectuées dans les quartiers autour de l'usine, et tout particulièrement au niveau du groupe scolaire Dulcie September, situé à 350 mètres de la première cheminée. Il est important qu'on contrôle si le dépassement constaté en 2013 est une aberration temporaire, ou s'il se reproduit régulièrement.

Brèves

Nos projets pour la fin de l'année

- Le Collectif 3R participe les 26 et 27 septembre 2015 au grand rassemblement "Alternatiba" Place de la République à Paris contre le réchauffement climatique. Nous recherchons bénévoles et comédiens pour du théâtre de rue... Merci de prendre contact.
- Une mobilisation nationale pour bientôt
- Une grande réunion publique pour vous présenter le scénario alternatif en Novembre 2015.

Autre info

- Enfin, la reconstruction de l'usine d'Ivry-Paris XIII a été intégrée dans la prochaine publication du "Petit livre noir des grands projets inutiles" d'Agir sur l'environnement. En pré-achat : <http://fr.ulule.com/petit-livrenoir/>

ADHÉREZ! NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !	
Association : 20 €	Nom, prénom
Individuel : 10 €	Adresse
Petit budget : 5 €	e-mail
COLLECTIF 3R	
Gérard Marcon / 7, rue Élisabeth 94200 Ivry-sur-Seine	
collectif3R@gmail.com / http://collectif3R.blogspot.com	
<small>Si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin d'information, merci de nous le signaler</small>	

Rien ne se fera sans votre mobilisation! Adhérez, faites adhérer: nous avons besoin de votre soutien financier, nous avons besoin de vos adhésions nombreuses.